

Ouganda - Mubende : 10 années d'injustice, 10 années d'impunité

vendredi 19 août 2011



Heidelberg, 19/08/2011 - 10 années après l'expulsion forcée de plus de 2000 personnes par l'armée ougandaise au profit de l'investisseur allemand "Neumann Kaffee Gruppe", FIAN conduit des actions symboliques devant les ambassades ougandaises en Europe et en Asie pour exiger la fin de l'impunité, une juste compensation et un recours effectif pour les personnes expulsées, victimes de violations de leur droit à l'alimentation.

télécharger le dossier de presse :



En août 2001, l'armée ougandaise a expulsé violemment des centaines de familles de la terre sur laquelle elles vivaient dans le district de Mubende. Cette terre a ensuite été donnée en location à "Kaweri Coffee Plantation Ltd", une filiale de la compagnie allemande de café "Neumann Kaffee Gruppe". Kaweri a utilisé cette terre pour établir la première plantation de café à grande échelle en Ouganda. Jusqu'à aujourd'hui, les personnes expulsées n'ont reçu de compensation ni pour la perte de leur terre et de leur propriété, ni pour les privations subies suite à leur éviction.



"La plupart des victimes vivent toujours dans des conditions inacceptables au bord de la plantation", d'après Martin Wolpold-Bosien, coordinateur des programmes de FIAN International. "Leur subsistance était leur terre. Et cette subsistance a été détruite par les expulsions."

Les procédures judiciaires que les victimes ont introduites en 2002 contre le gouvernement ougandais et “Kaweri Coffee Plantation Ltd” ont été systématiquement retardées depuis lors. Même les efforts fournis pour trouver une solution extrajudiciaire dans cette affaire n’ont pas été pris en considération par le gouvernement ougandais et l’entreprise.



“En qualité d’Etat signataire du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l’Ouganda est obligé de respecter le droit à l’alimentation en vertu du droit international”, explique Flavio Valente, secrétaire général de FIAN International. “Les conditions de vie à l’heure actuelle dans le district de Mubende menacent le droit à une alimentation adéquate des paysans tel que consacré dans le Pacte. Les autorités ougandaises doivent réparer leurs torts pour les expulsions violentes qu’elles ont entreprises, et compenser les victimes concernées. En plus, l’Etat doit garantir le droit à un recours effectif et un accès à la justice à toutes les victimes de violations des droits humains.”

Dix années se sont écoulées depuis que l’expulsion a pris place – 10 années d’injustice, 10 années d’impunité. FIAN demande qu’il soit mis un terme à l’impunité et que le gouvernement ougandais et “Neumann Kaffee Gruppe” soient tenus responsables pour la violation du droit à l’alimentation.

Contact :

FIAN Belgique : [fian\(at\)fian.be](mailto:fian(at)fian.be)

Manuel Eggen : [manu\(at\)fian.be](mailto:manu(at)fian.be)

FIAN International :

Martin Wolpold-Bosien, e-mail : [wolpold-bosien\(at\)fian.org](mailto:wolpold-bosien(at)fian.org)

Anton Pieper, e-mail : [pieper\(at\)fian.org](mailto:pieper(at)fian.org)